

Zones d'accélération retenues par la commune

Le Coteau

- ▨ Réseau de chaleur - bois
- Solaire photovoltaïque & thermique en toiture

Sources :
- Solaire photovoltaïque & thermique en toiture : Sélection par le conseil municipal de la commune de zones où il souhaite voir se développer le solaire photovoltaïque et le solaire thermique en toiture.
- Réseau de chaleur - bois : Sélection par le conseil municipal de la commune de zones où il souhaite voir se développer un réseau de chaleur fonctionnant au bois.

Roannais Agglomération - Service Transition Énergétique - 23/01/2024

0 100 200 m

